



Séance du conseil communal du 20 mai 2021 à 17h00

Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins
Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers
Legill Guy, secrétaire communal

1. Enseignement : Liste 1 des postes d'instituteurs vacants – Proposition de réaffectation

(Séance à huis clos)

Le conseil communal procède à la proposition de réaffectation d'instituteurs au postes vacants suivants ;

C1 1p 100 %

C2-4 2 p 100 % A 21-22

C1 SUR 50%

2. Décision de principe relative à l'affectation future du complexe scolaire existant à Remerschen pour les besoins du cycle 1 et la construction d'une nouvelle école centrale avec hall sportif et maison relais pour les cycles 2 à 4 au site « Klosbam » à Remerschen

En considérant l'évolution démographique et les investissements nécessaires à réaliser sur les différents sites scolaires actuels le conseil communal avec 7 voix contre 4 (Weber, Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) prend une décision de principe relative à l'affectation future du complexe scolaire existant à Remerschen pour les besoins du cycle 1 et la construction d'une nouvelle école centrale avec hall sportif et maison relais pour les cycles 2 à 4 au site « Klosbam » à Remerschen.

3. a) Règlement communal relatif à l'allocation de subventions en relation avec les appareils électroménagers - Modification

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition de modification du règlement communal en relation avec les subsides pour appareils électroménagers en tenant compte d'une directive européenne concernant la classification des appareils électroménagers.

3. b) Règlement-taxe relatif à l'exploitation du port de plaisance à Schwebsingen : Modification

Le conseil communal décide à l'unanimité d'introduire une taxe journalière de 15.- € hTVA pour le stationnement de caravanes ou camp-cars sur le site du port de plaisance à Schwebsingen (15 emplacements)

3. c) Règlement intérieur pour l'aire de stationnement pour caravanes et camp-cars au port de Schwebsingen

Avec toutes les voix le conseil approuve le règlement intérieur pour l'aire de stationnement pour caravanes et camp-cars au port de plaisance à Schwebsingen.

4. Propriétés immobilières : Compromis de vente de terrains

Unanimentement le conseil approuve 2 compromis de vente de terrains sis au lieu-dit « iwer dem Uetewee » à Remerschen dans l'intérêt de la mise en place d'une installation de décalcification de l'eau potable par le Syndicat des Eaux du Sud-Est S.E.S.E :

- Compromis de vente avec M. et Mme Kessler-Wintringer de Kockelscheuer, d'une parcelle de 5,10 ares, au montant total de 25.500,00.- €.
- Compromis de vente avec Mme Kieffer-Altenhoven Joséphine de Remerschen, de 2 parcelles de 4,62 ares, au montant total de 23.100,00.- €.

5. a) Accord de solidarité « Hospice civil Jousefshaus »

Le conseil communal approuve avec 10 voix et 1 abstention (Hirtt) un accord de solidarité entre les communes de Bous, Dalheim, Lenningen, Mondorf-les-Bains, Remich, Schengen, Stadtbredimus et Waldbredimus dans l'intérêt de la participation au déficit de l' « Hospice civil Jousefshaus » à Remich au prorata des lits prioritaires dont disposent les 8 communes (22 lits pour Schengen). La participation pour la commune de Schengen s'élève pour 2020 à 107.250,00.- € et pour 2021 à 124.666,70.- €.

5. b) Office social commun de Remich : Avenant à la convention 2020 et convention 2021

A l'unanimité des voix le conseil décide d'approuver

- un avenant à la convention 2020 avec l'Office social de Remich au montant de 4.060,55.- €.
- la convention 2021 réglant les relations entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, l'Office social commun de Remich et les 6 communes-membres : Total des frais : 577.266,44.- € dont 50 % à charge des 6 communes.

5. c) GAL Leader Miselerland : Avenant à la convention portant prolongation de la période Leader 2014-2020 et accord de principe concernant la participation au programme Leader Miselerland 2021-2027

(Jean-Paul Muller ne participe ni aux discussions ni au vote)

Avec toutes les voix le conseil décide

- d'approuver un avenant à la convention avec le GAL Leader Miselerland portant prolongation de la période Leader pour une durée déterminée d'une année allant du 1/1 au 31/12/2022 et
- de donner son accord de principe concernant la participation au programme Leader Miselerland 2023-2029.

6. Modifications budgétaires

A l'unanimité des voix le conseil approuve les propositions de modification de crédits aux services ordinaire et extraordinaire du budget de l'exercice 2021.

3/494/612300/99002	Port de Schwebsingen: Services de nettoyage	5.000,00
3/650/612300/99003	Contrat de maintenance: Installations de chauffage	11.000,00
4/430/240000/99002	Subside extraordinaire pour la saison 2021 dû à la crise sanitaire	50.000,00
4/630/222100/99001	Fourniture et pose de conduites d'eau pour projets de lotissements	70.000,00
1/630/169210/99001	Remboursement des frais avancés par la Commune pour la fourniture et la pose de conduites d'eau pour projets de lotissements	-70.000,00
4/630/222100/19011	Renouvellement de la conduite d'eau au "Wéngertswee" à Schengen	45.000,00
3/320/608112/99001	Services de secours - Electricité	3.000,00
3/320/608113/99001	Services de secours - Gaz naturel	2.000,00
3/320/615300/99002	Services de secours - Frais de téléphone	1.000,00
4/441/221313/19005	Déplacement de l'arrêt Bech-Kleinmacher/Centre vers rue de l'église resp. RN 10	39.780,00
Total :		156.780,00.- €

Diminution du résultat de l'exercice 2021 de 300.683,65.- € à 143.903,65.- €.

7. Plan national d'organisation de secours - Avis

Avec toutes les voix le conseil avise favorablement le Plan national d'organisation de secours PNOS, détaillant les risques présents et futures du Grand-Duché, sa couverture, l'organisation actuelle du CGDIS et proposant une stratégie ayant pour but d'optimiser son organisation opérationnelle et managériale en considérant l'avis émis par le Syvicol et l'avis du CIS Schengen. Le PNOS constitue le programme directeur visant à définir les orientations fondamentales en matière de sécurité civile pour le Grand-Duché de Luxembourg. Il permet aux autorités responsables de l'organisation des secours, de définir le niveau de couverture opérationnelle souhaité, ainsi que les moyens financiers pour y parvenir. Il donne de la visibilité aux ambitions du CGDIS et justifie son organisation territoriale, légitime le règlement opérationnel et conduit à la réalisation des plans d'équipement, de recrutement, de formation et d'implantation nécessaires. Il est élaboré, réévalué et adapté au minimum tous les 5 ans par la direction de la stratégie opérationnelle, pour le compte du ministre ayant les secours dans ses attributions.

8. Urbanisme : Projet de morcellement de terrains

A l'unanimité le conseil approuve une demande de morcellement de terrains à Elvange, rue d'Emerange, introduite par M. Nennig-Stalter Jean-Paul.

9. a) Projet de mise aux normes du réservoir d'eau potable de Schengen

A l'unanimité des voix le conseil approuve le projet de « Mise aux normes du réservoir d'eau potable à Schengen » au montant de 415.000,00.- € TTC, établi par le bureau d'ingénieurs-conseils Best de Sennigerberg.

Die Erneuerung der Hydrophoranlage Schengen ist wesentlicher Bestandteil der Sicherung der Trinkwasserversorgung in Schengen. Neben der kontinuierlichen Netzernuerung im Zuge der Straßenbaumaßnahmen und des Einbaus einer automatisierten Netztrennung in Nähe der Autobahnbrücke stellt die Druckerhöhungsanlage den dritten Baustein zu optimalen Behälter- und Netzbetrieb.

Mit der Erneuerung der mittlerweile 40jährigen Druckerhöhungsanlage und der laufenden Arbeiten der Netzsanierung verbessert sich wesentlich die Trinkwasserversorgung der Ortschaft Schengen gegenüber der aktuellen Situation, im Einzelnen:

- Versorgungssicherheit mittels neuer Druckerhöhungsanlage (DEA)
- konstanter Netzdruck im Regelbetrieb
- Herstellen des Löschwasserbedarfs von 1.200l/min
- optimierte Behälterbewirtschaftung mit Gegenbehälterfunktion Niederdruckzone Schengens
- Entlastung des Netzes und Behälters Remerschen bei Spitzenverbräuchen
- Anschlussmöglichkeiten zur Netzdesinfektion (Chlorierung)
- Energieeinsparung um ca. 30%
- Einhaltung des Arbeitsschutzes – sicherheit
- Umbau und Objektschutz nach LuxWSP-Vorgabe (WaterSafetyPlan)
- Refill-Punkt für den Tourismus (Wanderweg)
- Entlastung des Trinkwassersystems durch Nutzung des Quellwassers als Brauchwasser für Landwirtschaft/Weinbau

9. b) Projet d'aménagement d'un arrêt d'autobus sur la RN10 à Bech-Kleinmacher : Devis supplémentaire relatif à l'installation de feux de circulation

Avec toutes les voix le conseil approuve un devis supplémentaire dans le cadre du projet d'aménagement d'un arrêt d'autobus sur la RN10 à Bech-Kleinmacher relatif à la mise en place d'une signalisation tricolore, élaboré par le Service technique communal au montant total de 39.780,00.- €.

9. c) Projet d'extension des infrastructures au terrain de football à Remerschen

Unanimement le conseil communal approuve le projet remanié d'extension des infrastructures au terrain de football à Remerschen au montant de 967.169,89.- € Tva et honoraires inclus, établi

par le bureau d'architecture valentiny hvp architects et décide d'abandonner le projet voté le 28 mai 2020.

9. d) Projet de construction d'un hangar pour aviron à Schwebsingen

Unaniment le conseil décide de reporter à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil le vote sur le projet de construction d'un centre national d'aviron au port de plaisance à Schwebsingen au montant de 1.375.894,20.- € Tva et honoraires inclus, établi par le bureau d'ingénieurs-conseils Best afin de clarifier certains points avec la Fédération nationale d'aviron. Le projet est inscrit sur la liste des projets à subventionner dans le cadre du 10^e programme quinquennal d'équipement sportif.